

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE ZAESSINGUE**  
**SEANCE DU 6 MARS 2017**

Sur invitation du Maire Roger ZINNIGER en date du 27 février 2017, le Conseil Municipal s'est réuni le 6 mars 2017 à 19 H 30 à la mairie de Zaessingue.

**Présents** : Roger ZINNIGER, Daniel RUNSER, Jean-Marc FREY, Pascal NAAS, Philippe NAAS, Béatrice PINA, André FREY, Laurence GUERRA, Thierry KIEN

**Procuration donnée** : /

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la séance du 28 novembre 2016
- 2) Tableaux des présences aux élections présidentielles & législatives
- 3) Dates des cérémonies communales
- 4) Saint-Louis Agglomération : opposition au transfert de compétence PLU
- 5) Préparation du budget primitif 2017
- 6) Divers

**POINT 1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION  
DU 28 NOVEMBRE 2016**

Le procès-verbal a été transmis aux Conseillers. Il est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

Mme Laurence GUERRA est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

## **POINT 2 – TABLEAUX DES PRESENCES AUX ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES**

Les élections Présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017 et les élections Législatives les 11 et 18 juin 2017. Le bureau de vote sera ouvert de 8 H à 19 H : les membres du Conseil Municipal, ainsi que les nouveaux inscrits dans la commune, y siégeront par tranches de deux heures trente.

## **POINT 3 – DATES DES CEREMONIES COMMUNALES EN 2017**

**Armistice de la guerre 1914-1918 :** la Cérémonie du Souvenir est fixée au dimanche 12 novembre 2017 à 9 h 30.

**Repas des Aînés :** le repas des Aînés aura lieu le dimanche 10 décembre 2017

## **POINT 4 – SAINT-LOUIS AGGLOMERATION : OPPOSITION AU TRANSFERT DE COMPETENCE PLU ET DOCUMENTS D'URBANISME**

Le Conseil Municipal, vu le code général des collectivités locales, vu l'article 136 II de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové ;

Entendu l'exposé du maire.

Considérant l'intérêt pour la commune, tel qu'exposé par le Maire, de conserver la compétence « plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » ;

**Après en avoir délibéré,**

- 1** décide, en application de l'article 136 II de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014, de s'opposer au transfert de la compétence « plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la Communauté d'Agglomération Saint-Louis Agglomération;
- 2** dit que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie;
- 3** charge Monsieur le Maire de transmettre copie de la présente délibération à la communauté d'agglomération.
- 4** Copie de la présente délibération sera également transmise à Monsieur le préfet du Haut-Rhin.

**POINT 5 - PREPARATION DU BUDGET PRIMITIF 2017**

Après discussion, le Conseil Municipal dresse la liste des travaux d'investissement à programmer en 2017 :

- Poursuite de la réalisation du bassin de rétention : paiement du solde
- Achat de terrain agricole rue de Wahlbach
- Rue de Rantzwiller : réfection partielle
- Aménagement intérieur du presbytère
- Participation aux branchements pour la fibre optique
- Acquisition d'une sono pour l'église
- Acquisition d'une bande de terrain pour l'alignement du trottoir rue de l'église

**POINT 6 - DIVERS****6.1 Haut-Rhin Propre**

Les élus décident de renouveler l'opération « Haut-Rhin Propre » cette année. Rendez-vous est donné à toutes les bonnes volontés le jeudi 30 mars 2017 à 18 h 30 devant la caserne des pompiers (2 rue de l'église).

**6.2 Déjections canines**

Des panneaux seront mis en place dans les espaces publics, invitant les propriétaires de chiens à veiller à ce que leurs animaux ne fassent pas leurs besoins dans les espaces publics, ou les invitant à ramasser les déjections.

Séance levée à 21 H 50

Le Maire :  
Roger ZINNIGER